



*Les Amis de l'église Notre Dame de Montmorillon*

# La Lettre n° 19

du 16 juillet 2024

## Concernant les travaux de consolidation du mur Nord de l'église.

Les travaux de consolidation du mur nord ont donc débuté avec le comblement de la cavité avec un mélange à base de béton et de chaux.

Après une période d'attente pour la prise, les travaux ont repris le 15 juillet 2024.

Des longrines en béton armé seront disposées de part et d'autre du mur au niveau des fondations, sous le dallage de la nef.

Elles seront reliées entre elles par des agrafes de connexion pour assurer une cohésion structurale en pied de mur, et elles reposeront sur des micropieux pour garantir au mur la stabilité nécessaire.

Les maçonneries seront ensuite renforcées par injection de coulis et les fissures traversantes seront remaillées.



Machine qui réalisera la mise en place des micropieux.



Les micropieux sont constitués par ces tubes vissés les uns dans les autres pour obtenir les longueurs prévues de 10 m à 20 m. Une fois implantés dans le sol, ils seront remplis de béton.

## Concernant le devenir du duo Tribune - Orgue...

Le 3 mai 2024, le facteur d'orgues, Monsieur Thibaud LEGATELOIS nous a transmis son devis pour la restauration et l'amélioration de l'orgue de l'église Notre Dame.

*« L'orgue présente une facture dite de transition du second quart du XIX<sup>ème</sup>, caractérisé par plusieurs éléments dont l'étendue réduite du clavier (54 notes), l'absence de pédalier, la composition (Bourdon8, Montre8, Prestant4, Nasard2 2/3, Doublette2, Tierce 1 3/5) ainsi que le métal utilisé pour la réalisation des tuyaux (spothead composé de 50 pour cent d'étain et 50 pour cent de plomb).*

*Tous les éléments peuvent être supposés d'origine excepté le Boudon de 8 (présence d'un flanc rajouté au sommier) et le buffet. L'ensemble est en cohérence stylistique et la qualité des pièces techniques est présente.*

*Ainsi c'est un instrument rationnel et cohérent pour une utilisation culturelle. Dans le cadre d'une utilisation culturel et pédagogique, on peut déplorer l'absence de pédalier. »*

Nous proposons donc d'ajouter l'option proposée, qui consiste à fabriquer et adjoindre un pédalier de 30 notes (en cohérence avec l'étendue des claviers) en tirasse permanente. Cette opération reste mineure comparé au gain de possibilité de jeu et d'apprentissage.

Il est apparu aussi nécessaire de changer le buffet actuel pour un buffet auto porteur avec plafond et toutes les portes d'accès nécessaires à l'entretien de l'orgue.

Le 15 mai 2024, nous avons rencontré Monsieur l'Abbé Auguste SAMBOU, responsable de la paroisse et affectataire de l'église Notre Dame, et deux représentants laïcs de la communauté paroissiale.

Nous leur avons fait part de notre proposition de restauration de l'orgue et de son indispensable tribune, ainsi que du lancement d'une opération de collecte de dons pour permettre de financer ces restaurations.

Monsieur l'Abbé Auguste SAMBOU et les représentants de la communauté paroissiale ont validé ce choix du maintien, dans l'église Notre Dame, de l'orgue et de sa tribune, et la prise en compte du financement de la tribune dans la recherche de financements.

Sur la base de la demande de la paroisse, et conformément à la décision des membres de notre association réunis en assemblée générale le 13 avril 2024, il nous reste à obtenir un devis pour la restauration de la tribune.

Le 15 mai 2024, nous avons donc demandé un entretien avec Monsieur le Maire de Montmorillon, en précisant que l'association Les Amis de l'église Notre Dame de Montmorillon souhaitait échanger avec lui sur une proposition de recherche de financements pour permettre la restauration de l'orgue et de la tribune de l'église Notre Dame de Montmorillon.

Cette première démarche du 15 mai 2024 étant restée sans réponse, le 30 mai 2024, nous avons effectué une nouvelle demande de rendez-vous avec le maire de Montmorillon.

C'est le 26 juin que nous avons pu rencontrer le maire pour lui faire part de notre proposition, et lui demander de bien vouloir nous autoriser à pénétrer dans l'église Notre Dame accompagnés d'un menuisier-charpentier, d'un représentant de la paroisse et de la commune, afin de faire réaliser une estimation du montant des travaux de restauration de la tribune.

Monsieur le Maire nous a répondu qu'il ne nous sera pas possible de pénétrer dans l'église pour faire réaliser un devis de restauration de la tribune, parce que l'architecte lui a confirmé par mail l'interdiction de laisser entrer des personnes étrangères aux entreprises autorisées.

Il nous faudra donc attendre la fin des travaux pour pouvoir accéder à la tribune...

Néanmoins, Monsieur le Maire a validé la démarche proposée par notre association.

Il a aussi donné son accord, d'une part pour la signature d'une convention établie entre la commune propriétaire de l'église, notre association porteuse du projet de financement, et le clergé affectataire, et d'autre part pour faire, alors, appel à la Fondation du Patrimoine afin de nous aider dans la collecte des dons.